



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R76-2026-396

PUBLIÉ LE 25 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

SGAMI SUD /

R76-2026-09-23-00001 - 75- Arrêté composition du jury ROPN
départementalisé GARD (7 pages) Page 3

R76-2026-09-23-00002 - 75- Arrêté composition du jury ROPN
départementalisé GARD (7 pages) Page 11

SGAR Occitanie /

R76-2026-09-24-00002 - Arrêté portant composition du conseil
d'administration de l'Etablissement public fonctier d'Occitanie (6 pages) Page 19

SGAMI SUD

R76-2026-09-23-00001

75- Arrêté composition du jury ROPN
départementalisé GARD



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
de la zone de défense et de sécurité Sud**

Secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'Intérieur Sud

Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
N°SGAMI/DRH/BR/N°2026/75

**LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD
PRÉFET DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE**

**Arrêté fixant la composition du jury de sélection de la réserve opérationnelle
de la police nationale – départementalisée GARD.**

VU le Code de la sécurité intérieure notamment les articles L.411-7 à L.411-17 ;

VU la loi 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure notamment le titre I Chapitre III section I Article IV ;

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

VU la loi n°2022-52 du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure notamment le Titre II portant sur les dispositions renforçant la répression des atteintes commises contre les forces de sécurité intérieure et créant la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

VU le décret n°2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de

la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et modifiant diverses dispositions du Code de la défense et du Code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°2016-1199 du 5 septembre 2016 modifiant certaines dispositions du Code de la sécurité intérieure relatives à la réserve civile ;

VU le décret du 10 juin 2026 portant nomination de M. Pierre LARREY aux fonctions de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU l'arrêté du 27 octobre 2011 relatif au recrutement, à l'aptitude et à la formation des réservistes de la police nationale ;

VU l'arrêté du 25 novembre 2011 fixant le taux d'indemnisation des périodes d'emploi et de formation dans la réserve civile de la police nationale ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2011 fixant la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement pour le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité sud ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 29 juin 2026 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU la circulaire DRCPN/SDFP/SDFDC n°265 du 26 juin 2015 – indemnisation des activités de formations et de recrutement et la circulaire DRCPN/SDARH/SDFP/BPATS/BRRI n°53 du 31 janvier 2011 relative à l'exercice des fonctions de psychologue de la police nationale ;

VU la circulaire du 20 septembre 2016 relative à l'emploi des anciens adjoints de sécurité (ADS) dans la réserve civile et totalisant au moins trois années d'ancienneté en qualité d'ADS ;

SUR proposition du secrétaire général de zone de défense et de sécurité Sud ;

ARRETE

ARTICLE 1: La composition des jurys des ateliers d'entretien pour le recrutement au profit de la réserve opérationnelle de la police nationale - session du 05 octobre au 31 décembre 2026 pour le départementalisé GARD est fixée comme suit :

Présidentes de jury :

SECCHI Nadia, Directrice des ressources humaines, SGAMI SUD

VALLICIONI Caroline, Adjointe à la Directrice des ressources humaines, SGAMI SUD

Représentants du corps de commandement et du corps de conception et de direction :

KIEHL-REDON	Bénédicte	COMMISSAIRE GENERAL	SZRF
GABEL	Judith	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	IGPN
PERES	Katell	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	ENP 30
RAVEL	Florent	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	CPN
YAZID	Louisa	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	CPN 66
PALPACUER	Géraldine	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	DIPN 84
GIRAUD-HERAUD	Nicolas	COMMISSAIRE	DIPN 30
FLAIRE	Matthieu	COMMISSAIRE	DIPN 30
JOUSSEAUME	Thierry	COMMISSAIRE	CPN
ASTRUC	Laurent	COMMISSAIRE	DIPN 66
NOUET	Charlotte	COMMISSAIRE	SIPAF 66
THURIAL	Sandrine	COMMANDANT	SZRF
BARBIER	Magali	COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONC	SZRF
PIERRU	Caroline	COMMANDANT DIVISIONNAIRE	SDRT 66
RIGNAULT	Emeric	COMMANDANT	SZRF
LABRUYERE	David	COMMANDANT	SZRF
DURAND	Natacha	COMMANDANT	CPN
FERAL	Bérangère	COMMANDANT	CPN
PAGES	Xavier	COMMANDANT	SIAT 13
LABEDATE	Remy	COMMANDANT	CRS A Provence
AMOROS	Frederic	COMMANDANT	ENP 30
AMOROS	Laurence	COMMANDANT	ENP 30
GALVEZ	Khadija	COMMANDANT	ENP
NAVATEL	Olivier	COMMANDANT	SDRT
TROUSY	Pascal	COMMANDANT	DIPN
CHEYTION	Stéphanie	COMMANDANT	SDSP
PY	Yves-Eric	COMMANDANT	CPN 34
VIGUIER	Jérôme	COMMANDANT	SIPAF 34
CHAUVAT	Mathieu	COMMANDANT	DIPN 66
MARECHAL	Franck	COMMANDANT	OMP
SIDOU	Claude	COMMANDANT	SIPAF 66
AKKAR	Albi	COMMANDANT	EM81
GONZALEZ	Joel	COMMANDANT	SDPAF83
BONI	Jérôme	COMMANDANT	CPN
JEZOUIN	Rémy	CAPITAINE	SZRF
CADILLAC	Gauthier	CAPITAINE	BSU
PAYET	Elisa	CAPITAINE	BSU
BALSAN	Laurent	CAPITAINE	DGSI
GNANOU	Ludovic	CAPITAINE	CPN 30
LAPORTE	Sabine	CAPITAINE	OMP
ROGGERO	Fabien	CAPITAINE	CPN
GOMES	Alexandre	CAPITAINE	CRS 56
KILITCHIAN	Stephane	CAPITAINE	CPN
SOLBES	Laurent	CAPITAINE	SDRF 34
TEMSOURY	Mouss	CAPITAINE	DZPNS DIPN 34
FOREST	David	CAPITAINE	SDSP 65
DURAND	Isabelle	CAPITAINE	DIPN 66

GOUT	Cédric	CAPITAINE	SIPAF 66
PHILOREAU	Nathalie	CAPITAINE	CPN 66
VERVISCH	David	CAPITAINE	CPN 66
LACASAGNE	Jérôme	CAPITAINE	CRS 60

Représentants du corps d'encadrement et d'application :

DEMAGT	Jean-Francois	MAJOR	SZRF
DUGOIS	Isabelle	MAJOR	SZRF
ALAUZE	Jean-Marc	MAJOR	SZRF
ROYAUX	David	MAJOR	SZRF
MARTIN	Sandrine	MAJOR	SZRF
BARRIAL	Damien	MAJOR	SDRT
BAUCHE	Guillaume	MAJOR	ENP30
BELLSTEDT	Lionel	MAJOR	CRS A Provence
BENEZIT	Marie-noelle	MAJOR	SIPJ
BERTO	Alexis	MAJOR	CPN
BLONDEL	Vanessa	MAJOR	SJPJ
BONDELU	Guillaume	MAJOR	ENP 30
BOUDOUIN	Michael	MAJOR	CRA
BOUZANQUET	Eric	MAJOR	CPN
CONESA	Romuald	MAJOR	DIPN 30
FILLOUX	Anthony	MAJOR	SDPAF
FOLLET	Tony	MAJOR	CPN
FOUGERON	Laurent	MAJOR	CPN
GALVEZ	Olivier	MAJOR	SDRT
GELLIOT	Emmanuel	MAJOR	ENP 30
GERIN	Jérôme	MAJOR	EM
GIL	Guy	MAJOR	CRS 60
GOURAUD	Franck	MAJOR	PAF
GUEGUIN	Gael	MAJOR	CRS 56
GUITHON	Claudine	MAJOR	SIPJ
HALAT	Yannick	MAJOR	DIPN 30
HAMELIN	Cédric	MAJOR	PAF
HANSCOTTE	Sébastien	MAJOR	CPN
LARBAOUI	Karim	MAJOR	UPS NUIT
LAVIGNE	Mickaël	MAJOR	CPN
LECOINTRE	Sophie	MAJOR	SZRF AZF 34
LELONG	Pierre	MAJOR	BAC
MAGAUD	Marc	MAJOR	DIPN 30
MARAUDES	Charles	MAJOR	ENP 30
MARTIN	Sandrine	MAJOR	SZRF
MARTINEZ	José	MAJOR	BAC
MAZAUDIER	Charles	MAJOR	ENP 30
MESQUIDA	Dominique	MAJOR	SZRF AZF 34
MEYNADIER	Philippe	MAJOR	ENP 30
OLLAGNIER	Jean-christophe	MAJOR	CPN
THOMAS	Laurent	MAJOR	SDRF 84
VILLEBRUN POTVIN	Sandrine	MAJOR	CPN
BAUFFE	Jean Christophe	MAJOR	SZRF
PEREZ	Jérôme	BRIGADIER CHEF	SZRF

TIXIER	Aurélie	BRIGADIER CHEF	SZRF
LELONEK	Loïc	BRIGADIER CHEF	SZRF
HEISSAT	Emmanuel	BRIGADIER CHEF	SZRF
DE-LIMA-RODRIGUES	Nelson	BRIGADIER CHEF	SZRF
MURCIA-LEDROLE	Stéphanie	BRIGADIER CHEF	SZRF
ALBOUY	Anthony	BRIGADIER CHEF	SZRF
ALIBERT	Sébastien	BRIGADIER CHEF	SDRT
ANGOSTO	Laurence	BRIGADIER CHEF	ENP 30
ANTONIOTTI	Jean michel	BRIGADIER CHEF	CPN
BAUCHE	Guillaume	BRIGADIER CHEF	ENP 30
BEAUNIER	Francois	BRIGADIER CHEF	CPN
BIGEREL	Laurent	BRIGADIER CHEF	CPN
BOISSON	Emmanuel	BRIGADIER CHEF	CRS 56
BORREMANS	Julien	BRIGADIER CHEF	ENP 30
BOUIRAT	Xavier	BRIGADIER CHEF	CPN
BUSCH	Jean-Marc	BRIGADIER CHEF	CPN
CARON	Cédric	BRIGADIER CHEF	SIPAF
CHAPPAZ	Francois	BRIGADIER CHEF	CPN
CUGNY	Frédéric	BRIGADIER CHEF	PAF
DAMMAN	Cédric	BRIGADIER CHEF	DIPN 30
DAMOTTE	Sylvain	BRIGADIER CHEF	ENP 30
DANET	Stéphane	BRIGADIER CHEF	SDRT 34
DOS SANTOS	Elodie	BRIGADIER CHEF	CPN
DUMAS	Virginie	BRIGADIER CHEF	GAJ
DURA	Christophe	BRIGADIER CHEF	UPS
DURAND	Francois	BRIGADIER CHEF	SDRT
ESTEVEZ	Jessy	BRIGADIER CHEF	CRS A Provence
FIEVEZ	Gregory	BRIGADIER CHEF	SZRF AZF 34
FOURES	Germinal	BRIGADIER CHEF	ENP 30
FRASSON-GROUX	Barbara	BRIGADIER CHEF	ENP 30
GARCIA	Marjorie	BRIGADIER CHEF	SLPJ
GRANCHI	Laurie	BRIGADIER CHEF	SDRF 84
HADDAD	Karine	BRIGADIER CHEF	CPN
HELENE	Raphael	BRIGADIER CHEF	SDRT
HOUVET	Jimmy	BRIGADIER CHEF	CPN
HUGONNIER	Kevin	BRIGADIER CHEF	CPN
LE-GALL	Eddy	BRIGADIER CHEF	SIPJ
MAQUIN	Thomas	BRIGADIER CHEF	ENP 30
MASSAL	Thierry	BRIGADIER CHEF	CPN
MASSON	Franck-Emmanuel	BRIGADIER CHEF	CPN
MENAR	Lotfi	BRIGADIER CHEF	CPN
MONTAGNIER	Cyril	BRIGADIER CHEF	ENP 30
MONTCOMBLE	Logan	BRIGADIER CHEF	SLPJ
NAVARRIA	Stella	BRIGADIER CHEF	DIPN 30
PEDRA	Laurent	BRIGADIER CHEF	CPN
PERCHET	Auriane	BRIGADIER CHEF	SIPJ GIR 30
PLANCHON	Christophe	BRIGADIER CHEF	SZRF AZF 34
PRADET-FUERTES	Mathieu	BRIGADIER CHEF	ENP 30
SAHUT	Julien	BRIGADIER CHEF	SDRT 30
SALVAT	Rodolphe	BRIGADIER CHEF	BAC
THURIAL	Coralie	BRIGADIER CHEF	CPN

TISSERAND	Marie	BRIGADIER CHEF	ENP 30
TOBARUELA	Christophe	BRIGADIER CHEF	CRS 56
VAUCHE	Claude	BRIGADIER CHEF	CRS 60
VERHAEGHE	Laurent	BRIGADIER CHEF	ENP 30
ZANONE	Frédéric	BRIGADIER CHEF	DIPN 30 CRA
AGUILERA	Isabelle	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
BOYER	Sébastien	GARDIEN DE LA PAIX	ENP 30
CARRIER	Laetitia	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
CHOPIN-LABATUT	Corinne	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
DECOURVAL	Franck	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
GANIVET	Philippe	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
HARLEIN	Elodie	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
IAVARONE	David	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
LE STANG	Katia	GARDIEN DE LA PAIX	SDRF 30
RACCASI	Thierry	GARDIEN DE LA PAIX	CPN TARASCON
ROUSSEL	Mathieu	GARDIEN DE LA PAIX	ENP 30

Représentants des corps administratifs, techniques et spécialisés :

LELONEK	Laurence	SACE	SZRF 30
LOUBIER	Elizabeth	SACE	SZRF 30
LAFARGE	Christelle	SACE	SZRF 30
FERNANDEZ	Anne	Attachée	SZRF 30
PINTARD	Florence	Attachée	SZRF 30
GARCIA	Nathalie	Attachée	SZRF 30

Psychologues :

BACQUET	Fabienne
TERISSE	Sandrine
BOTELLA	Géraldine
DELAGE	Natacha
DEVECCHI	Émilie
FOURNEL	Aurélien
FRAPSAUCE	Angélique
STUDER-ROYOT	Stéphanie
JOURDAN	Carole
REYNAUD	Julie
SAINT-PERON	Laurie
TRIM	Alan
JUAN/FRÉMAUX	Fabienne
PESQUIÉ	Marine
COMTE	Aurore
BARRAU	Sarah

GHIZOLI
KERIVEL

Gaëlle
Céline

ARTICLE 2 : Le préfet de zone de défense et de sécurité Sud, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 23 septembre 2026

Signé

Pour le préfet et par délégation

La directrice des ressources humaines

Nadia SECCHI

SGAMI SUD

R76-2026-09-23-00002

75- Arrêté composition du jury ROPN
départementalisé GARD



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
de la zone de défense et de sécurité Sud**

Secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'Intérieur Sud

Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
N°SGAMI/DRH/BR/N°2026/75

**LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD
PRÉFET DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE**

**Arrêté fixant la composition du jury de sélection de la réserve opérationnelle
de la police nationale – départementalisée GARD.**

VU le Code de la sécurité intérieure notamment les articles L.411-7 à L.411-17 ;

VU la loi 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure notamment le titre I Chapitre III section I Article IV ;

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

VU la loi n°2022-52 du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure notamment le Titre II portant sur les dispositions renforçant la répression des atteintes commises contre les forces de sécurité intérieure et créant la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

VU le décret n°2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de

la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et modifiant diverses dispositions du Code de la défense et du Code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°2016-1199 du 5 septembre 2016 modifiant certaines dispositions du Code de la sécurité intérieure relatives à la réserve civile ;

VU le décret du 10 juin 2026 portant nomination de M. Pierre LARREY aux fonctions de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU l'arrêté du 27 octobre 2011 relatif au recrutement, à l'aptitude et à la formation des réservistes de la police nationale ;

VU l'arrêté du 25 novembre 2011 fixant le taux d'indemnisation des périodes d'emploi et de formation dans la réserve civile de la police nationale ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2011 fixant la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement pour le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité sud ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 29 juin 2026 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU la circulaire DRCPN/SDFP/SDFDC n°265 du 26 juin 2015 – indemnisation des activités de formations et de recrutement et la circulaire DRCPN/SDARH/SDFP/BPATS/BRRI n°53 du 31 janvier 2011 relative à l'exercice des fonctions de psychologue de la police nationale ;

VU la circulaire du 20 septembre 2016 relative à l'emploi des anciens adjoints de sécurité (ADS) dans la réserve civile et totalisant au moins trois années d'ancienneté en qualité d'ADS ;

SUR proposition du secrétaire général de zone de défense et de sécurité Sud ;

ARRETE

ARTICLE 1: La composition des jurys des ateliers d'entretien pour le recrutement au profit de la réserve opérationnelle de la police nationale - session du 05 octobre au 31 décembre 2026 pour le départementalisé GARD est fixée comme suit :

Présidentes de jury :

SECCHI Nadia, Directrice des ressources humaines, SGAMI SUD

VALLICIONI Caroline, Adjointe à la Directrice des ressources humaines, SGAMI SUD

Représentants du corps de commandement et du corps de conception et de direction :

KIEHL-REDON	Bénédicte	COMMISSAIRE GENERAL	SZRF
GABEL	Judith	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	IGPN
PERES	Katell	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	ENP 30
RAVEL	Florent	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	CPN
YAZID	Louisa	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	CPN 66
PALPACUER	Géraldine	COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE	DIPN 84
GIRAUD-HERAUD	Nicolas	COMMISSAIRE	DIPN 30
FLAIRE	Matthieu	COMMISSAIRE	DIPN 30
JOUSSEAUME	Thierry	COMMISSAIRE	CPN
ASTRUC	Laurent	COMMISSAIRE	DIPN 66
NOUET	Charlotte	COMMISSAIRE	SIPAF 66
THURIAL	Sandrine	COMMANDANT	SZRF
BARBIER	Magali	COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONC	SZRF
PIERRU	Caroline	COMMANDANT DIVISIONNAIRE	SDRT 66
RIGNAULT	Emeric	COMMANDANT	SZRF
LABRUYERE	David	COMMANDANT	SZRF
DURAND	Natacha	COMMANDANT	CPN
FERAL	Bérangère	COMMANDANT	CPN
PAGES	Xavier	COMMANDANT	SIAT 13
LABEDATE	Remy	COMMANDANT	CRS A Provence
AMOROS	Frederic	COMMANDANT	ENP 30
AMOROS	Laurence	COMMANDANT	ENP 30
GALVEZ	Khadija	COMMANDANT	ENP
NAVATEL	Olivier	COMMANDANT	SDRT
TROUSY	Pascal	COMMANDANT	DIPN
CHEYTION	Stéphanie	COMMANDANT	SDSP
PY	Yves-Eric	COMMANDANT	CPN 34
VIGUIER	Jérôme	COMMANDANT	SIPAF 34
CHAUVAT	Mathieu	COMMANDANT	DIPN 66
MARECHAL	Franck	COMMANDANT	OMP
SIDOU	Claude	COMMANDANT	SIPAF 66
AKKAR	Albi	COMMANDANT	EM81
GONZALEZ	Joel	COMMANDANT	SDPAF83
BONI	Jérôme	COMMANDANT	CPN
JEZOUIN	Rémy	CAPITAINE	SZRF
CADILLAC	Gauthier	CAPITAINE	BSU
PAYET	Elisa	CAPITAINE	BSU
BALSAN	Laurent	CAPITAINE	DGSI
GNANOU	Ludovic	CAPITAINE	CPN 30
LAPORTE	Sabine	CAPITAINE	OMP
ROGGERO	Fabien	CAPITAINE	CPN
GOMES	Alexandre	CAPITAINE	CRS 56
KILITCHIAN	Stephane	CAPITAINE	CPN
SOLBES	Laurent	CAPITAINE	SDRF 34
TEMSOURY	Mouss	CAPITAINE	DZPNS DIPN 34
FOREST	David	CAPITAINE	SDSP 65
DURAND	Isabelle	CAPITAINE	DIPN 66

GOUT	Cédric	CAPITAINE	SIPAF 66
PHILOREAU	Nathalie	CAPITAINE	CPN 66
VERVISCH	David	CAPITAINE	CPN 66
LACASAGNE	Jérôme	CAPITAINE	CRS 60

Représentants du corps d'encadrement et d'application :

DEMAGT	Jean-Francois	MAJOR	SZRF
DUGOIS	Isabelle	MAJOR	SZRF
ALAUZE	Jean-Marc	MAJOR	SZRF
ROYAUX	David	MAJOR	SZRF
MARTIN	Sandrine	MAJOR	SZRF
BARRIAL	Damien	MAJOR	SDRT
BAUCHE	Guillaume	MAJOR	ENP30
BELLSTEDT	Lionel	MAJOR	CRS A Provence
BENEZIT	Marie-noelle	MAJOR	SIPJ
BERTO	Alexis	MAJOR	CPN
BLONDEL	Vanessa	MAJOR	SJPJ
BONDELU	Guillaume	MAJOR	ENP 30
BOUDOUIN	Michael	MAJOR	CRA
BOUZANQUET	Eric	MAJOR	CPN
CONESA	Romuald	MAJOR	DIPN 30
FILLOUX	Anthony	MAJOR	SDPAF
FOLLET	Tony	MAJOR	CPN
FOUGERON	Laurent	MAJOR	CPN
GALVEZ	Olivier	MAJOR	SDRT
GELLIOT	Emmanuel	MAJOR	ENP 30
GERIN	Jérôme	MAJOR	EM
GIL	Guy	MAJOR	CRS 60
GOURAUD	Franck	MAJOR	PAF
GUEGUIN	Gael	MAJOR	CRS 56
GUITHON	Claudine	MAJOR	SIPJ
HALAT	Yannick	MAJOR	DIPN 30
HAMELIN	Cédric	MAJOR	PAF
HANSCOTTE	Sébastien	MAJOR	CPN
LARBAOUI	Karim	MAJOR	UPS NUIT
LAVIGNE	Mickaël	MAJOR	CPN
LECOINTRE	Sophie	MAJOR	SZRF AZF 34
LELONG	Pierre	MAJOR	BAC
MAGAUD	Marc	MAJOR	DIPN 30
MARAUDES	Charles	MAJOR	ENP 30
MARTIN	Sandrine	MAJOR	SZRF
MARTINEZ	José	MAJOR	BAC
MAZAUDIER	Charles	MAJOR	ENP 30
MESQUIDA	Dominique	MAJOR	SZRF AZF 34
MEYNADIER	Philippe	MAJOR	ENP 30
OLLAGNIER	Jean-christophe	MAJOR	CPN
THOMAS	Laurent	MAJOR	SDRF 84
VILLEBRUN POTVIN	Sandrine	MAJOR	CPN
BAUFFE	Jean Christophe	MAJOR	SZRF
PEREZ	Jérôme	BRIGADIER CHEF	SZRF

TIXIER	Aurélie	BRIGADIER CHEF	SZRF
LELONEK	Loïc	BRIGADIER CHEF	SZRF
HEISSAT	Emmanuel	BRIGADIER CHEF	SZRF
DE-LIMA-RODRIGUES	Nelson	BRIGADIER CHEF	SZRF
MURCIA-LEDROLE	Stéphanie	BRIGADIER CHEF	SZRF
ALBOUY	Anthony	BRIGADIER CHEF	SZRF
ALIBERT	Sébastien	BRIGADIER CHEF	SDRT
ANGOSTO	Laurence	BRIGADIER CHEF	ENP 30
ANTONIOTTI	Jean michel	BRIGADIER CHEF	CPN
BAUCHE	Guillaume	BRIGADIER CHEF	ENP 30
BEAUNIER	Francois	BRIGADIER CHEF	CPN
BIGEREL	Laurent	BRIGADIER CHEF	CPN
BOISSON	Emmanuel	BRIGADIER CHEF	CRS 56
BORREMANS	Julien	BRIGADIER CHEF	ENP 30
BOUIRAT	Xavier	BRIGADIER CHEF	CPN
BUSCH	Jean-Marc	BRIGADIER CHEF	CPN
CARON	Cédric	BRIGADIER CHEF	SIPAF
CHAPPAZ	Francois	BRIGADIER CHEF	CPN
CUGNY	Frédéric	BRIGADIER CHEF	PAF
DAMMAN	Cédric	BRIGADIER CHEF	DIPN 30
DAMOTTE	Sylvain	BRIGADIER CHEF	ENP 30
DANET	Stéphane	BRIGADIER CHEF	SDRT 34
DOS SANTOS	Elodie	BRIGADIER CHEF	CPN
DUMAS	Virginie	BRIGADIER CHEF	GAJ
DURA	Christophe	BRIGADIER CHEF	UPS
DURAND	Francois	BRIGADIER CHEF	SDRT
ESTEVEZ	Jessy	BRIGADIER CHEF	CRS A Provence
FIEVEZ	Gregory	BRIGADIER CHEF	SZRF AZF 34
FOURES	Germinal	BRIGADIER CHEF	ENP 30
FRASSON-GROUX	Barbara	BRIGADIER CHEF	ENP 30
GARCIA	Marjorie	BRIGADIER CHEF	SLPJ
GRANCHI	Laurie	BRIGADIER CHEF	SDRF 84
HADDAD	Karine	BRIGADIER CHEF	CPN
HELENE	Raphael	BRIGADIER CHEF	SDRT
HOUVET	Jimmy	BRIGADIER CHEF	CPN
HUGONNIER	Kevin	BRIGADIER CHEF	CPN
LE-GALL	Eddy	BRIGADIER CHEF	SIPJ
MAQUIN	Thomas	BRIGADIER CHEF	ENP 30
MASSAL	Thierry	BRIGADIER CHEF	CPN
MASSON	Franck-Emmanuel	BRIGADIER CHEF	CPN
MENAR	Lotfi	BRIGADIER CHEF	CPN
MONTAGNIER	Cyril	BRIGADIER CHEF	ENP 30
MONTCOMBLE	Logan	BRIGADIER CHEF	SLPJ
NAVARRIA	Stella	BRIGADIER CHEF	DIPN 30
PEDRA	Laurent	BRIGADIER CHEF	CPN
PERCHET	Auriane	BRIGADIER CHEF	SIPJ GIR 30
PLANCHON	Christophe	BRIGADIER CHEF	SZRF AZF 34
PRADET-FUERTES	Mathieu	BRIGADIER CHEF	ENP 30
SAHUT	Julien	BRIGADIER CHEF	SDRT 30
SALVAT	Rodolphe	BRIGADIER CHEF	BAC
THURIAL	Coralie	BRIGADIER CHEF	CPN

TISSERAND	Marie	BRIGADIER CHEF	ENP 30
TOBARUELA	Christophe	BRIGADIER CHEF	CRS 56
VAUCHE	Claude	BRIGADIER CHEF	CRS 60
VERHAEGHE	Laurent	BRIGADIER CHEF	ENP 30
ZANONE	Frédéric	BRIGADIER CHEF	DIPN 30 CRA
AGUILERA	Isabelle	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
BOYER	Sébastien	GARDIEN DE LA PAIX	ENP 30
CARRIER	Laetitia	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
CHOPIN-LABATUT	Corinne	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
DECOURVAL	Franck	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
GANIVET	Philippe	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
HARLEIN	Elodie	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
IAVARONE	David	GARDIEN DE LA PAIX	CPN
LE STANG	Katia	GARDIEN DE LA PAIX	SDRF 30
RACCASI	Thierry	GARDIEN DE LA PAIX	CPN TARASCON
ROUSSEL	Mathieu	GARDIEN DE LA PAIX	ENP 30

Représentants des corps administratifs, techniques et spécialisés :

LELONEK	Laurence	SACE	SZRF 30
LOUBIER	Elizabeth	SACE	SZRF 30
LAFARGE	Christelle	SACE	SZRF 30
FERNANDEZ	Anne	Attachée	SZRF 30
PINTARD	Florence	Attachée	SZRF 30
GARCIA	Nathalie	Attachée	SZRF 30

Psychologues :

BACQUET	Fabienne
TERISSE	Sandrine
BOTELLA	Géraldine
DELAGE	Natacha
DEVECCHI	Émilie
FOURNEL	Aurélien
FRAPSAUCE	Angélique
STUDER-ROYOT	Stéphanie
JOURDAN	Carole
REYNAUD	Julie
SAINT-PERON	Laurie
TRIM	Alan
JUAN/FRÉMAUX	Fabienne
PESQUIÉ	Marine
COMTE	Aurore
BARRAU	Sarah

GHIZOLI
KERIVEL

Gaëlle
Céline

ARTICLE 2 : Le préfet de zone de défense et de sécurité Sud, préfet de région Provence-Alpes-Côte d’Azur, préfet des Bouches-du-Rhône est chargé de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 23 septembre 2026

Signé

Pour le préfet et par délégation

La directrice des ressources humaines

Nadia SECCHI

SGAR Occitanie

R76-2026-09-24-00002

Arrêté portant composition du conseil
d'administration de l'Etablissement public
fonctier d'Occitanie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

**Arrêté portant composition du conseil d'administration de
l'Établissement public foncier d'Occitanie**

**Le préfet de la région d'Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite**

- VU** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 321-1 et suivants et R. 321-1 et suivants ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'Établissement public foncier d'Occitanie, modifié, notamment par le décret n° 2026-716 du 30 juillet 2026 réduisant le périmètre et modifiant la composition du conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Occitanie ;
- VU** les arrêtés ministériels portant désignation au conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Occitanie des représentants des ministères du logement, de l'urbanisme, des collectivités territoriales et du budget ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 24 juin 2026 portant composition du conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Occitanie ;
- VU** les délibérations et décisions des ministères, collectivités, établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, associations départementales des maires et institutions socioprofessionnelles portant désignation de leurs représentants respectifs au conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Occitanie ;
- SUR** proposition du secrétaire général pour les affaires régionales d'Occitanie,

ARRÊTE :

Article 1 – Considérant les nouvelles désignations en qualité d'administrateurs au sein du conseil d'administration de l'EPF d'Occitanie par les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre visés par l'article 5 1^c du décret n°2008-670 du 2 juillet 2008, par les associations départementales des maires visées à l'article 6 dudit décret et par

le ministère en charge du logement, la composition du conseil d'administration de l'EPF d'Occitanie, est fixée comme suit :

1°) Au titre des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

a) *Pour le conseil régional d'Occitanie :*

Titulaires	Suppléants
Mme Claire LAPEYRONIE	M. Samuel MOLI
M. Christian ASSAF	M. René MORENO
M. Jean-Louis CAZAUBON	Mme Mélanie TISNE-VERSAILLES
Mme Agnès LANGEVINE	Mme Judith CARMONA
Mme Florence BRUTUS	M. Bertrand VIVANCOS
M. Pierre LACAZE	M. Jean-Luc GIBELIN

b) *Pour les conseils départementaux :*

Département	Titulaires	Suppléants
Ariège	M. Jean-Paul FERRÉ	M. Jérôme BLASQUEZ
Aude	M. Alain GINIÈS	M. Hervé BARO
Aveyron	M. Christian TIEULIE	Mme Christine PRESNE
Gard	Mme Carole BERGERI	M. Christian BASTID
Haute-Garonne	M. Jean-Michel FABRE	M. Julien KLOTZ
Gers	M. Jean-Pierre COT	M. Dominique GONELLA
Hérault	Mme Gaëlle LEVEQUE	M. Vincent GAUDY
Lot	M. Rémi BRANCO	Mme Anne LAPORTERIE
Lozère	Mme Christine HUGON	M. Francis GIBERT
Hautes-Pyrénées	M. Marc BEGORRE	M. Laurent LAGES
Pyrénées-Orientales	M. Thierry VOISIN	Mme Martine ROLLAND
Tarn	Mme Maryline LHERM	Mme Nadia OULD-AMER
Tarn-et- Garonne	Mme Marie-Claude NÈGRE	M. Alain BELLOC

c) Pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre visés à l'article 5 1°c) du décret n°2008-670 du 2 juillet 2008 modifié :

EPCI	Titulaires	Suppléants
Montpellier Méditerranée Métropole	M. Stéphane CHAMPAY	M. Laurent NISON
CU Perpignan Méditerranée Métropole	M. Stéphane LODA	M. Edmond JORDA
CA Sète Agglopôle Méditerranée	M. Loïc LINARES	M. Hervé MARQUES
CA Béziers Méditerranée	M. Olivier PALANQUE	Mme Aurélie PACE
CA du Gard Rhodanien	M. Sébastien BAYART	Mme Julie MERCIER
CA Carcassonne Agglo	M. Thierry MASCARAQUE	M. Christian MAGRO
CA Alès Agglomération	M. Christophe RIVENQ	M. Max ROUSTAN
CA Hérault Méditerranée	Mme Martine HERBAUT	M. Stéphane PEPIN-BONET
CA Grand Narbonne	M. Jean-Louis RIO	M. Henri MARTIN
CA Nîmes Métropole	M. Pierre JAUMAIN	Mme Corinne GIACOMETTI
CA du Pays de l'Or	M. Sylvain LELIEVRE	Mme Céline LASSORT
CA Grand Albigeois	M. Bruno LAILHEUGUE	M. Jean-Pierre CASSAGNES
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	M. Michel BAYLAC	M. Paul RANCAN
CA Grand Cahors	M. Vivien COSTE	M. Jean-Luc MARX
CA Muretain Agglo	M. Thierry SUAUD	M. Alain SOTTIL
CA Rodez	M. Jacques MONTOYA	M. Jean-Philippe KEROSLIAN
CA Tarbes Lourdes	M. Jean-Michel SEGNERE	M. Thierry LAVIT
CA Pays Foix-Varilhes	Mme Annie BOUBY	Mme Véronique RUMEAU
CA Gaillac-Graulhet Agglomération	M. Benjamin VERDEIL	M. Richard ANGOSTO
CA Lunel Agglo	En cours de désignation	En cours de désignation

d) Pour les autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre visés à l'article 5 1°d) du décret n°2008-670 du 2 juillet 2008 modifié :

Association départementale des maires à l'origine de la désignation	Titulaires	Suppléants
Ariège	M. Marc SANCHEZ	M. Jean-Noël VIGNEAU
Aude	M. François DEMANGEOT	Mme Marie GRAUBY
Aveyron	M. Jean-Claude CARRIE	M. Jean-Sébastien ORCIBAL
Gard	Mme Muriel DHERBECOURT	M. Régis BAYLE
Haute-Garonne	Mme Karine NAVARRO	M. Paul-Marie BLANC
Gers	M. Gérôme BEYRIES	M. Alexandre DUVAL
Hérault	M. Jean-François SOTO	M. Alain CARALP
Lot	M. Jean-Luc ESTRADEL	M. Maxime HUG,
Lozère	M. Michel GUIRAL	Mme Ginette BRUNEL
Hautes-Pyrénées	M. Jean-Pierre CAZAUX	M. Jérôme UCHAN
Pyrénées-Orientales	M. Jean-Marc BASSAGET	M. Michel COSTE
Tarn	M. Jean-Luc ESPITALIER	M. Éric ROZES
Tarn-et-Garonne	M. Bernard REY	M. Xavier PREVEDELLO

2°) Au titre des représentants de l'État :

Ministère représenté	Titulaires	Suppléants
Ministère chargé des collectivités territoriales	M. Yann GERARD secrétaire général de la préfecture du Gard	Mme Edwige DARRACQ, secrétaire générale de la préfecture du Tarn-et-Garonne
Ministère chargé de l'urbanisme	M. Fabrice LEVASSORT, directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault	Mme Catherine CAROT, directrice départementale adjointe des territoires de l'Ariège
Ministère chargé du logement	Mme Rachel PUECHBERTY, directrice régionale adjointe, DREAL Occitanie	M. Florian PISKOSZ ROYER directeur départemental adjoint des territoires de la Lozère

Ministère chargé du budget	Mme Carole VASSAL, administratrice de l'Etat à la direction départementale des finances publiques de l'Hérault	M. Lionel COLOMB, administrateur de l'Etat à la direction départementale des finances publiques de l'Hérault
-----------------------------------	--	--

3°) En qualité de représentants des institutions socioprofessionnelles :

- Pour la chambre de commerce et d'industrie de région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, M. Louis MADAULE, Vice-Président de la CCI Occitanie ;
- Pour la chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, M. Denis CARRETIER, Président ;
- Pour la chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Occitanie, en cours de désignation ;
- Pour le conseil économique, social et environnemental régional d'Occitanie, M. Michel COLOMBIE, ou son suppléant M. Henri SALLANABE.

4°) En qualité de représentant de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural :

- M. Frédéric ANDRÉ, directeur général de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural Occitanie, ou son représentant.

Article 2 – Le préfet de la région, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le contrôleur budgétaire, l'agent comptable et le directeur général de l'établissement assistent de droit aux réunions du conseil d'administration.

Article 3 – L'arrêté préfectoral du 24 juin 2026 portant composition du conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Occitanie est abrogé.

Article 4 – Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Toulouse, le

24 SEP. 2026

Fabrice RIGOUTET-ROZE

